

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU 5 octobre 2023

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre l'entreprise individuelle chez tatie, SAS au capital de 1.000 euros dont le siège social et le local d'activité sont situés au 9 rue docteur Letourneur 50400 Granville, immatriculée au RCS 531 615 896 (ci-après, « chez tatie ») et le Client.

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre la société chez tatie (ci-après, « chez tatie ») et le Client, qui est un particulier. Des conditions particulières s'appliquent aux professionnels, lors d'organisation d'anniversaire ou d'évènements et lors de location du lieu.

Toute inscription et recours aux prestations délivrées par chez tatie impliquent l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par chez tatie. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant son inscription ou celle de son enfant, bébé ou famille. Toute inscription vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales de vente.

2. Cours et ateliers

Les prestations sont délivrées sous la forme de cours ou d'ateliers pour enfants accompagnés ou non, bébés accompagnés, familles ou adultes. Les cours et ateliers sont dispensés dans les locaux de chez tatie par des intervenants pédagogiques, professeurs ou professionnels spécialisés, expérimentés ou diplômés dans la discipline enseignée ou animée, tout au long d'une durée spécifiée, avec ou sans engagement selon les options proposées.

Les cours ou ateliers achetés sont nominatifs, incessibles et remboursables uniquement dans le cadre indiqué dans ces CGV. Il revient à chaque client d'anticiper les vacances scolaires et les fermetures de chez tatie.

En fonction du cours ou de l'atelier choisi, celui-ci se déroule sous l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant pour les bébés, enfants ou familles, de l'intervenant ou du professeur pour les enfants non accompagnés et du client lui-même pour les cours ou ateliers adulte.

3. Inscription

3.1. Inscription bébés / familles / enfant accompagné

Toute inscription ne devient définitive qu'après règlement du montant total de l'atelier demandé et confirmation d'une place disponible pour le bébé, la famille ou l'enfant accompagné ainsi que de la validation de son inscription par chez tatie. Chaque inscrit doit avoir souscrit une assurance en responsabilité civile pour lui, son enfant ou sa famille. Une fois l'inscription devenue définitive, il n'est pas possible de procéder à la résiliation anticipée de celle-ci sauf cas prévu dans ces présentes CGV.

3.2. Inscription / Enfants non accompagné

Toute inscription ne devient définitive qu'après règlement du montant total de l'atelier demandé, fourniture des éléments relatifs à l'assurance en responsabilité civile, et confirmation d'une place disponible pour l'enfant ainsi que de la validation de son inscription par chez tatie. Une fois l'inscription devenue définitive, il n'est pas possible de procéder à la résiliation anticipée de celle-ci sauf cas prévu dans ces présentes CGV.

3.3. Inscription adultes

Toute inscription ne devient définitive qu'après règlement du montant total de l'atelier demandé et confirmation d'une place disponible pour l'adulte ainsi que de la validation de son inscription par chez tatie. Chaque inscrit doit avoir souscrit une assurance en responsabilité civile. Une fois l'inscription devenue définitive, il n'est pas possible de procéder à la résiliation anticipée de celle-ci sauf cas prévu dans ces présentes CGV.

4. Annulation, absence, désinscription

4.1. Annulation et absence

4.1.1. Du fait de chez tatie

Chez tatie se réserve le droit d'annuler un atelier annuel, trimestriel, un stage, ou une séance si moins de 3 enfants / bébés / familles / adultes y sont inscrits moyennant une information communiquée au client au moins 12h à l'avance. Dans le cas d'un atelier annulé du fait de chez tatie, le montant correspondant sera alors intégralement remboursé. Si cette annulation intervient en cours d'année, le remboursement se fera au prorata des séances restantes.

Dans le cas d'une séance annulée par chez tatie, elle est alors reportée à une date ultérieure choisie, si possible d'un commun accord entre les parties ; en cas d'impossibilité de report d'une séance annulée du fait de chez tatie, le montant correspondant sera alors intégralement remboursé.

4.1.2. Du fait du Client

Annulation et absence dans le cadre d'un engagement sur plusieurs séances

Aucun remboursement ou report ne sera effectué en cas de non présentation de l'enfant / bébé / famille / adulte lors d'une séance planifiée et payée même en cas d'absence programmée.

Annulation de séances sans engagement parentalité & bébés ou enfant accompagné / famille

Aucun remboursement ou report ne sera effectué en cas de non présentation de l'enfant / bébé / famille / adulte lors d'une séance planifiée et payée même en cas d'absence programmée.

4.2. Résiliation anticipée

Aucune résiliation ne sera acceptée pour un cours / atelier avec engagement quel qu'en soit le motif sauf en cas de force majeure dûment justifié par le client et soumis à l'appréciation de chez tatie. Dans ce cas, seules les séances dispensées prorata temporis, seront dues. Le remboursement du solde sera alors effectué dans les 90 jours.

5. Tarifs

Les services proposés par chez tatie sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site Internet www.cheztatiegranville.com lors de l'inscription effectuée par le Client. Ces tarifs s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services.

6. Conditions de paiement

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription, et peut être réalisé par carte bancaire sur place ou en ligne.

7. Fourniture de services

7.1. Disponibilité des intervenants / professionnels / professeurs et effectifs

Chez tatie fait appel à des intervenants / professionnels / professeurs indépendants. Il

peut arriver que chez tatie doive changer d'intervenants / professionnels / professeurs en cours d'année. Les clients seront prévenus au préalable, dans la mesure du possible.

Chez tatie reste le seul décisionnaire en ce qui concerne la composition des groupes (âge, niveau scolaire). Les effectifs et groupe d'âges indiqués sont donnés à titre d'information. Ils peuvent être amenés à varier selon les ateliers, jours et horaires.

7.2. Accès aux cours ou ateliers et retard

L'accès aux cours ou ateliers est ouvert 5 mn avant l'heure indiquée et les dits cours ou ateliers commencent à l'heure pile. L'accès à l'atelier n'est plus garantie au delà de l'heure de début de cours. Pomme se réserve le droit d'interdire l'accès au cours ou atelier concerné en cas de non-respect de ces règles.

8. Règles de vie

8.1. Comportement et discipline

Chaque client s'engage à se comporter avec politesse et courtoisie. Les clients sont invités à se présenter en tenue décente, avec une hygiène corporelle et vestimentaire acceptable et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans les locaux de l'espace.

Dans le cas de comportements persistants d'un enfant / bébé / famille / adulte portant atteinte de manière préjudiciable à la bonne conduite des cours ou ateliers, chez tatie, après un premier avertissement qui serait resté sans effet, se réserve le droit d'exclure l'enfant / bébé / famille / adulte pour une période temporaire ou définitive.

Le règlement de la prestation souscrite restera intégralement dû à chez tatie.

Les violences et formes d'agressivité verbales ou physiques ne sont pas tolérées, qu'elles soient adressées à l'enfant ou à tout autre client de chez tatie.

8.2. Respect des lieux

Les Clients sont tenus de respecter les lieux et de maintenir les locaux dans l'état dans lequel ils les ont trouvés. Cela sous-entend, prendre soin du matériel mis à disposition.

8.3. Matériel

Chaque Client a l'obligation de conserver en bon état le matériel mis à sa disposition, et de l'utiliser conformément à son objet. Toute anomalie dans le fonctionnement du matériel et tout incident doit être immédiatement signalé au personnel. Il est interdit d'emporter hors des locaux du matériel ou des documents mis à disposition.

8.4. Nuisances sonores

Les téléphones doivent impérativement fonctionner en mode discret ou sur vibreur.

8.5. Tabac et vapotage

Chez tatie est entièrement non-fumeur, (en application du décret n°92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à usage collectif).

9. Sécurité et hygiène

9.1. Sécurité

Les Clients doivent rester vigilants et veiller à la sécurité de leur enfant et des autres.

9.2. Hygiène

Pour des raisons d'hygiène, les poussettes et les chaussures doivent rester dans les emplacements prévus à cet effet. Il est également demandé aux clients de ne pas venir chez tatie en cas de maladie contagieuse de leur bébé, enfant ou d'un membre de la famille, afin de préserver la santé des autres enfants qui sont particulièrement fragiles lors des premiers mois de vie.

10. Droit à l'image

Chez tatie est autorisé, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants / bébés / familles / adultes lors des séances d'animation ou cours ou événements dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de Pomme ou dans les grands médias d'information, les visages sont toujours masqués. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné.

11. Garantie, responsabilité et assurance

Dans le cadre de ses activités chez tatie, le Client s'engage à souscrire une assurance responsabilité civile pour lui / Enfant / Bébé / famille inscrit. Le Client s'engage à ce qu'on son enfant / bébé soit à jour des vaccins obligatoires et ne soit pas porteur de maladie potentiellement infectieuse.

Chez tatie décline toute responsabilité en cas de non réalisation des objectifs d'apprentissage des enfants. Pomme n'est tenu à cet égard que d'une obligation de moyens.

Chez tatie est régulièrement assurée au titre des prestations fournies et associées en responsabilité civile professionnelle. Toutefois, chez tatie ne peut en aucun cas être tenue responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants ou au Client.

L'accompagnateur désigné par le Client ainsi que le parent de l'enfant accompagné s'engagent à être assurés conformément à la législation en vigueur et à vérifier préalablement à l'accompagnement la pleine validité de leur assurance. Les Clients doivent notamment vérifier qu'ils sont assurés pour les accompagnements sur les trajets domicile-école, école-activité, domicile-activité que ces accompagnements soient rémunérés, indemnisés ou réalisés gratuitement. Les accompagnateurs désignés par les parents doivent respecter les règles du code de la route applicables aux piétons.

La garantie du prestataire est limitée au remboursement des services effectivement payés par le Client et le prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Les services sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

12. Matériel et propriété Intellectuelle

Tout matériel mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par chez tatie ou ses prestataires reste sa/leur propriété exclusive. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet chez tatie sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de chez tatie.

13. Données à caractère personnel

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de chez tatie, 9 rue docteur Letourneur 50400 Granville.

14. Juridiction compétente

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN

APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PAS PU ETRE RESOLUS A L'AMIABLE ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT,

SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

15. Information précontractuelle et acceptation du client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.121-17 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du service;
- le prix des services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à fournir les services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique ou morale, d'effectuer un achat immédiat ou de commander un service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des services commandés, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au prestataire